



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

LP

Question écrite n° 48298

Texte de la question

M. René Carpentier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la formation « traitement de l'eau ». Le lycée professionnel Laennec de Pont-Labbe (Finistère) a ouvert un BEP « traitement de l'eau » en 1995 et la première promotion d'élèves, provenant de toute la Bretagne, sortira en juin prochain. Or, dans le cadre des conventions de partenariat entre ce lycée et les entreprises, les professionnels de la région ont fait savoir qu'ils étaient demandeurs de salariés avec baccalauréat professionnel, le niveau BEP étant insuffisant. Ce diplôme n'est toujours pas créé en attendant la décision ministérielle. L'attente étant grande chez les jeunes pour lesquels la poursuite des études fait partie de leur projet professionnel et la seule possibilité d'embauche future, il lui demande de créer le diplôme de bac professionnel « traitement de l'eau » dans ce lycée à la prochaine rentrée.

Données clés

Auteur : [M. Carpentier René](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48298

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 759